

- résolutions en Première Commission, 328-329; en séance plénière, 329
- Conseil de sécurité, 314-323; évaluation des délibérations du Conseil de sécurité, 319-323; Plaintes soviétiques concernant les vols du SAC, 314-315, 320; positions des É.-U., 316, 321-322; de la France, 322; du R.-U., 322; de la Suède, 316-317; de l'URSS, 317-319, 321-322; zones arctiques d'inspection, 314-315
- Sous-comité de la Commission du désarmement des Nations Unies, 276-297; composition du Sous-comité, propositions de changements, 295-296; contrôle des matières fissiles, 278, 283-284; dépenses militaires, 277, 283; espace extra-atmosphérique, 278, 285; essais d'armes nucléaires, 278, 284-285; évaluation de la session du Sous-comité, 293-297; exportations d'armements, 280, 286; garanties contre les attaques surprises, 278-280, 285-286; intersession du Sous-comité, 292-293; organisation internationale de contrôle, 280, 286; positions du Canada, 280-282; des É.-U., 288, 295-297; de la France, 295; de l'URSS, 287, 289, 293-294; Propositions des quatre puissances occidentales : réduction des armements, 277, 282-283; réduction des forces armées, 277, 282-283; tactiques occidentales, 289-292
- DROIT DE LA MER, PREMIÈRE CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES, GENÈVE (24 FÉVRIER-28 AVRIL 1958), 91-212; voir aussi Nations Unies (assemblée générale : 13e session—directives à la délégation du Canada), Tour du Commonwealth et du monde du premier ministre Diefenbaker (visite en Allemagne, visite au R.-U.)
- formulation de la politique avant la conférence, 91-119
- archipels, 114-115, 118; positions du Canada, 114-115
- composition de la délégation du Canada, 105-111
- Consultations du Canada avec : les É.-U., 92, 99-102; le R.-U., 92, 104-105, 111-116
- directives à la délégation du Canada, 116-119
- élection du bureau de la conférence, 115-116
- étendue des eaux territoriales et des zones contiguës, 92-95, 100-101, 103-105, 108-114, 118; positions du Canada, 92-95, 100-101, 103, 108-109, 111-113, 118; des É.-U., 101, 103-104, 110; du R.-U., 103-105, 110, 112-114; de l'URSS, 110
- pêche en haute mer, 93, 97-98, 103, 119; position du Canada, 93, 97-98, 103, 119
- plate-forme continentale, 92-93, 96-97, 101, 118; position du Canada, 92-93, 96-97, 101, 118; des É.-U., 101; du R.-U., 114
- principe d'abstention, 97-98, 113
- Rapport canadien au secrétaire général des Nations Unies, 93-98, 102
- rapport de la Commission du droit international, 91, 94-98
- représentation de la Chine à la conférence : position du Canada, 118
- système de ligne de base droite, 91, 95-96, 114, 118; positions : du Canada, 91, 95-96, 114, 118; du R.-U., 114
- nouvelles situations après la conférence, 193-212
- convocation de la Deuxième conférence sur le droit de la mer, 198-205
- session plénière de la 13^e AGNU : résultats et évaluation du vote, 205-212
- Sixième Commission de la 13^e AGNU, 198-204
- position du Canada, 198-200, 203-204; du Danemark, 199; des É.-U., 198, 202; de l'Inde, 201-202, 204; du Mexique, 200-202; de la Norvège, 199; du R.-U., 198, 202
- projet de résolution des onze puissances, 200-205; amendement des sept puissances, 201-205
- résultats du vote, 204-205
- différend entre le R.-U. et l'Islande sur la pêche, 193-196, 207-208, 212
- droits de pêche traditionnels, 210-211
- politique future du Canada sur le droit de la mer, 193-196, 209-210
- représentation du Canada aux gouvernements étrangers, 196-197
- travaux de la conférence, 119-192
- archipels, 122-123, 127
- essais nucléaires en haute mer, 122, 127-128, 135, 141-142
- États sans littoral, 124, 130, 136-137, 143-144, 155-156, 163, 186
- étendue des eaux territoriales et des zones contiguës, 120, 124-127, 131-135, 137-141, 143-161, 163-181, 187-191
- Consultations du Canada avec le Danemark, 157; les É.-U., 124-125, 150-151, 156, 163-165, 172; l'Inde, 127; l'Islande, 157; la Norvège, 131, 157; le R.-U., 122, 132-133, 149-151